



DÉVELOPPEMENT DE PROJET DE FICTION

LONG MÉTRAGE - COURT MÉTRAGE

ILE DE LA RÉUNION

FORMATIONS 2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LE CEFPF

33 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPF : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Créé en décembre 1992, le CEFPF a été l'initiateur de stages de formation destinés à répondre aux besoins des professionnels du secteur cinématographique et audiovisuel, souhaitant développer ou actualiser leurs connaissances en matière de production de films. Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations.

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

SE RENSEIGNER

La Réunion : 06 93 43 42 88

Paris : (+33) 1 40 30 22 35

www.cefpf.com - info@cefpf.com



SOMMAIRE

Le CEFPPF en quelques mots	PAGES 02
Nos engagements	PAGES 04-07
Public concerné et contexte	PAGES 08-09
Le métier de scénariste	PAGE 10
Publics et Contexte	PAGE 10 - 13
Modalités de mise en œuvre	PAGES 14
Moyens pédagogiques	PAGES 15
Programme détaillé	PAGES 17-18
Conditions générales de vente	PAGE 19

NOS ENGAGEMENTS QUALITE

Certification QUALIOPI

Le CEFPPF est certifié QUALIOPI depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISENSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.

Évaluation pédagogique en fin de parcours :

A chaque fin de semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par le directeur pédagogique.

En fin de formation (à chaud) :

Les stagiaires évaluent la méthode pédagogique pratiquée pendant la formation.

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
(+33) 1 40 30 22 35



ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Ile de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

La référente harcèlement du CEFPPF est à votre disposition pour signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

REFERENT HARCÈLEMENT

Corinne DANGAS

corinne-d@cefppf.com

(+33) 1 40 30 22 35



NOS ENGAGEMENTS PÉDAGOGIQUES

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

A l'issue de la formation, le CEFPP continue si vous le souhaitez à analyser vos démarches et peut vous aider à surmonter des obstacles ainsi qu'à atteindre vos objectifs.

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION A LA FORMATION

- 1 **Analyse du projet professionnel du candidat** : possibilité d'un entretien en présentiel, téléphonique ou en visio.
- 2 **Étude de recevabilité de la candidature** (CV et lettre de motivation, questionnaire) : le responsable pédagogique analyse la corrélation entre le projet professionnel du candidat et le parcours pédagogique de la formation. Le candidat pourra alors être redirigé vers une autre formation en fonction de ses capacités.
- 3 **Réponse du service administratif sur l'acceptabilité du dossier du candidat** : envoi d'un mail
- 4 **Accompagnement du candidat pour les démarches administratives auprès de l'organisme financeur**
- 5 **Réponse envoyée par le financeur**
- 6 **Envoi de la convocation au candidat** : 10 jours avant le début du stage

Délais d'accès du traitement du dossier :

Selon l'organisme financeur (AFDAS, France Travail, Entreprise, CPF) il est conseillé de s'inscrire minimum 4 semaines avant le début de la formation.

En ce qui concerne Transition Pro et Financement Région (Province), il est conseillé de se rapprocher du CEFPPF, au moins un mois avant le début de la formation choisie

COMMENT FINANCER MA FORMATION?

Les financements de la formation professionnelle.

Plusieurs possibilités existent selon votre région, votre statut ou encore selon la façon dont vous envisagez votre parcours professionnel.

• En tant que demandeur.euse d'emploi

le CPF (Compte Personnel de Formation) : De façon générale, si vous êtes à temps plein ou à mi-temps, votre compte est alimenté à hauteur de 500 € par an jusqu'à atteindre le plafond maximum de 5 000 € (ces montants s'élèvent respectivement à 800 € et 8 000 € pour les salarié.e.s peu ou pas qualifié.e.s).

Plus d'informations : <https://www.moncompte-cpf.com/>

l'AIF (Aide Individuelle à la Formation) : vous devez demander au conseiller formation du CEFPPF de vous éditer un devis et de le transmettre à France Travail via votre espace dans la plateforme KAIROS.

• En tant que professionnel.le du secteur audiovisuel

L'Afdas est votre opérateur de compétences (OPCO), organisme paritaire agréé par l'Etat pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication et des médias. Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/>

Le PURE (prévention usure reconversion) est destiné aux salariés exposés à des facteurs de risques donnant lieu à abondement du C2P (Compte Professionnel de Prévention) par l'employeur = travail de nuit, répétitif, rotation d'équipe, milieu hyperbare, températures extrêmes, bruit.

Pour plus d'informations : <https://www.transitionspro.fr/nos-dispositifs/prevention-usure-reconversion/>

Le PTP (Projet de Transition Professionnel) permet de financer une formation certifiante, avec maintien de tout ou partie de sa rémunération, dans un objectif de changement de métier ou de profession. Il s'adresse à tous les salariés du secteur privé (CDI, CDD, CDI Intérimaires, Intermittents) sous conditions d'ancienneté et d'activité, qui diffèrent selon le contrat.
Plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/les-autres-dispositifs-pour-elargir-vos-champs-de-competences.html>

Vous êtes intermittent.e du spectacle :

Selon votre catégorie (techniciens du cinéma, réalisateurs...) vous devez justifier d'un nombre de jours de travail/ cachets.
Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/intermittents-du-spectacle-et-de-laudiovisuel.html>

Vous êtes salarié.e permanent.e, renseignez vous auprès de votre employeur

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes auteur.ice ou artiste relevant des Agessa

Vous bénéficiez d'un accès à la formation dans le cadre du plan de développement des compétences des artistes-auteur.ices, dès lors que vous justifiez de :

6 990 € de recettes ou de montant brut de droits d'auteur sur les 3 dernières années

10 485€ de recettes ou montant brut de droits d'auteur sur les 5 dernières années

Ces conditions vous permettent de bénéficier d'un budget annuel de 5 600€ hors taxes pour financer une ou plusieurs actions de formation (selon les critères de prise en charge Afdas en vigueur).

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/particulier/connaitre-les-dispositifs-et-les-modalites-dacces-a-la-formation/artistes-auteurs.html>

Vous êtes chef.fe d'entreprise non salarié.e

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice. Vous devez déposer une demande avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que l'Agefice vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Vous êtes salarié.e au sein d'une association loi 1901

Que vous soyez employeur ou salarié, les structures de statut associatif peuvent cotiser à l'Afdas

Pour plus d'informations : <https://www.afdas.com/entreprise/financer-vos-actions-de-formation.html>

Vous êtes indépendant.e et/ou profession libérale

Vous devez déposer une demande auprès du FIF-PL avant le début de la formation, puis avancer financièrement le montant de la formation que le FIF-PL vous remboursera par la suite, sur présentation des documents justificatifs (facture acquittée, attestation de participation...).

Audiens - L'Aide à la formation professionnelle

Après une étude personnalisée de votre situation, qui permettra d'examiner vos ressources, vos charges, le caractère destabilisant de la dépense, et dans le cas d'une réponse négative des organismes de financement sollicités (OPCO, Pôle Emploi, Conseil régional...), une aide pourra éventuellement vous être accordée par Audiens. Elle porte sur le coût pédagogique de la formation suivie.

Le financement personnel de votre formation

Vous souhaitez financer seul.e votre parcours de formation? Demandez un devis au conseiller formation du CEFPPF.

Différentes modalités de paiement peuvent vous être proposées de sorte à ce que vous puissiez suivre votre formation dans de bonnes conditions.

En tant qu'Association Loi 1901, le CEFPPF ne prend aucun frais pour les paiements en plusieurs mensualités et rembourse au prorata la formation si abandon (après réception d'un mail explicatif)

Il peut être difficile de réunir les 507 heures nécessaires pour accéder au statut d'intermittent ou rouvrir des droits. Sous certaines conditions et dans certaines limites, les heures de formation peuvent être éligibles en tant qu'heures assimilables. Une période de formation professionnalisante peut ainsi être prise en compte dans le calcul des 507 heures.

Pour plus d'informations : <https://www.francetravail.fr/files/live/sites/PE/files/fichiers-en-telechargement/spectacle/assimilation-heure-formation.PDF>

PRESENTATION DU METIER

LE METIER DE SCENARISTE

Le scénariste écrit ou coécrit des textes pour le tournage de fictions à partir d'une idée qu'il a pu initier ou qui lui a été proposée par un réalisateur ou un producteur. Il transforme cette idée en sujet ou rédige ou corédige successivement différents textes dont la forme est normalisée pour obtenir le scénario dialogué définitif, pendant la phase de développement de la fiction ou du documentaire. Il peut adapter le scénario pendant les phases de production (préparation, voire de tournage).

En long-métrage, l'écriture de fiction passe par différentes étapes couramment appelées pitch, synopsis, séquencier, traitement, continuité dialoguée. Les modalités d'engagement du scénariste font l'objet d'un contrat de cession de droits d'auteur avec le producteur. A la télévision, elles font l'objet d'un contrat d'option puis de cession de droits d'auteur. Dans cette dernière hypothèse, il est établi en lien avec une convention d'écriture du diffuseur commanditaire (une chaîne).

Le scénariste peut initier le sujet, seul ou non (avec un coscénariste ou un réalisateur par exemple) ou répondre à une commande pour un sujet et un format donné, en particulier à la télévision. Dans tous les cas, le contrat qui le lie au producteur prévoit sa participation aux différentes étapes de l'élaboration du scénario, avec ses éventuels collaborateurs, les délais de remise des différents stades du scénario, les conditions d'acceptation et de rémunération.

Le scénariste de fiction commence par construire les fondamentaux de son projet : sujet et thèmes, genre (comédie, drame...), époque, contexte et décors principaux, personnages, construction dramatique. Selon la nature des contraintes influant sur le développement, il inclut dans cette préparation une réflexion sur le public visé par l'histoire. Ce travail donne lieu à un synopsis évalué avec le producteur. Ce synopsis peut donner lieu à plusieurs versions de travail, parfois complétées de documents annexes : fiches relatives aux personnages (caractérisation, fonction, trajectoire...), traitement ou synopsis développé permettant d'approfondir les caractéristiques de l'œuvre à venir.

Au cinéma, ou dans le cadre d'une fiction unitaire pour la télévision, le ou les scénaristes peuvent passer directement à l'écriture du séquencier (au traitement au cinéma), découpage de l'histoire en séquences, et de la continuité dialoguée ou scénario proprement dit, étape ultime du développement. Dans tous les cas, il(s) intègre(nt) les paramètres propres au sujet, au genre et au format considéré, notamment les conditions envisageables de production du projet. A la télévision, l'ensemble de ce travail est effectué en relation avec un directeur du développement, un directeur de collection ou un directeur littéraire, lui-même supervisé par le ou les producteurs, puis le chargé de programme des chaînes de télévision dans le cadre de « réunions de textes » ; au cinéma le scénario est validé par le producteur et le réalisateur lorsque celui-ci n'est pas également scénariste (en général il est co-scénariste). Chaque fois le texte est discuté, travaillé et retravaillé.

Au final, le scénariste de fiction ne travaille donc jamais de façon isolée. Il fournit autant une œuvre qu'un outil de travail, dont la fonction est d'être exploitable par le réalisateur et l'équipe de tournage. L'écriture obéit à des principes dramatiques avec lesquels il faut négocier, mais aussi un style visuel et des caractéristiques techniques précises, qui donnent à ce type d'écriture sa spécificité par rapport à d'autres, très différentes, comme l'écriture de roman par exemple. Le scénariste doit donc réussir une alchimie complexe entre le développement de sa propre inspiration, les contraintes techniques et de production, et l'anticipation des attentes du public. Sa présence lors de la préparation et du tournage est rare, sauf lorsqu'elle est motivée par une demande précise, par exemple du réalisateur pour une lecture avec des comédiens, ou pour un nouveau travail en cours de production, voire de tournage.

Auteur, le scénariste est rétribué comme tel, sans être ni salarié, ni intermittent.

LES ACTIVITES

(voir le référentiel pour le détail des activités)

Ainsi, le scénariste doit :

- Etre capable de rédiger les différents documents associés au développement du scénario
- Savoir présenter son projet face à un producteur d'une manière synthétique et développée
- Pouvoir tenir compte des remarques du producteur / script doctor/ conseiller de programme et pouvoir rebondir dans la phase de développement.

EVOLUTION DU METIER (CPNEF AV)

La réduction des délais de mise en production des séries et des téléfilms a pour conséquence de diminuer le temps consacré à l'écriture des scénarios, ce qui demande aux scénaristes une organisation très rigoureuse pour respecter les plannings d'écriture, voire une organisation des scénaristes en pool / en atelier.

Dans ce contexte une nouvelle fonction apparaît : le showrunner. Son rôle est à la fois celui d'un scénariste, garant de la valeur artistique de la série, mais aussi celui de chef d'orchestre qui supervise le processus de production, de la salle d'écriture au plateau de tournage, jusqu'au montage final si nécessaire.

De plus en plus de fictions et de documentaires audiovisuels utilisent des procédés d'animation et d'effets visuels. Les scénaristes doivent ainsi être en veille sur ces procédés et leur coût pour les intégrer dans leurs scénarios.

Des opportunités supplémentaires apparaissent pour les scénaristes : l'apparition des plateformes web, le développement des webséries et des formats-courts.

PUBLIC CONCERNÉ ET CONTEXTE

PUBLIC CONCERNÉ

Profil professionnel des stagiaires

Public mixte (auteur et intermittent) :

Toute personne désirant collaborer à l'écriture d'une fiction ou souhaitant exercer des responsabilités lors du développement d'un projet dans une société de production :

- Réalisateurs ayant collaboré à l'adaptation d'un scénario et souhaitant améliorer leur technique pour développer leur propre projet.
- Auteurs de l'écrit (littérature, journalisme) souhaitant appréhender les spécificités du scénario de fiction
- Comédiens ou techniciens amenés à travailler sur la base du scénario et souhaitant avoir la capacité d'en analyser ou comprendre les enjeux.

Pré-requis, expérience professionnelle

Un diplôme au moins équivalent au Master I ou expérience professionnelle évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPPF sur présentation d'un curriculum-vitae.

Avoir un projet ou des idées de format à développer (pouvant être modifiés au cours de la formation)

Maîtrise de la dramaturgie

Compétences appréciées

Etre à l'aise en expression écrite

Avoir une bonne culture cinématographique

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Enjeux

Le programme est adapté à la situation et aux objectifs professionnels de chaque stagiaire, qu'il recherche une meilleure connaissance de l'écriture scénaristique dans sa pratique professionnelle ou qu'il veuille faire aboutir, à terme, un projet.

Toutefois, le candidat doit être conscient que les 3 semaines de développement permettront soit d'atteindre le squelette d'un long métrage ou d'un unitaire, soit une première version de son court-métrage.

En fonction de son expérience antérieure, l'apprenant a le choix de se lancer soit dans l'écriture d'un court-métrage soit dans le développement d'un long-métrage.

Le court-métrage est un choix raisonnable pour les personnes n'ayant jamais écrit car ils auront, à l'issue de la formation, une première version aboutie de leur projet (terminer avec une première victoire est très encourageant pour continuer). C'est aussi la possibilité pour les « jeunes » réalisateurs d'écrire un scénario de court-métrage structuré, ce qui n'est pas courant sur le marché et peut être un atout non négligeable pour démarcher un producteur.

L'écriture d'un long-métrage requiert de la rigueur et un fort investissement personnel pendant et à l'issue de la formation.

A l'issue des 3 semaines de développement, les apprenants ont amorcé l'écriture de leur synopsis ou de leur traitement.

■ Objectifs spécifiques si le satgaire choisit de développer un court-métrage :

Acquérir les bases pour concevoir un court-métrage structuré :

Identifier l'essence d'un projet court et comprendre les contraintes liées au format court.

Écrire la première version complète d'un scénario avec une structure narrative claire, un début, un développement et une fin.

Savoir « condenser » une idée forte en un format court tout en gardant une narration fluide.

Première version d'un scénario de court-métrage et présentation à un producteur :

Avoir, à la fin de la formation, le scénario complet prêt à être présenté à un producteur.

Rédiger une note d'intention

Maîtriser les bases du pitch pour défendre son projet face à des professionnels du milieu.

Mettre en place un plan de travail pour la réécriture et l'amélioration continue du projet.

■ Objectifs spécifiques si le satgaire choisit de démarrer l'écriture d'un long-métrage :

Comprendre la structure d'un long-métrage :

Maîtriser les structures narratives à long terme, y compris les arcs de personnages et les dynamiques de tension.

Développer des points d'intrigue, des rebondissements et des conflits sur plusieurs actes.

Passer du concept à un synopsis détaillé :

Rédiger un synopsis complet et détaillé qui servira de base pour l'écriture du scénario.

Créer un traitement complet, en élaborant une description précise des scènes clés et des personnages.

Mettre en place un plan de travail sur le long terme :

Avoir les outils nécessaires pour poursuivre l'écriture après la formation : gestion du temps, réécriture et révision continue.

Préparer son projet à la présentation, en vue de trouver des financements ou des producteurs.

■ ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE :

Pour les personnes ayant choisi d'écrire un court-métrage, la prochaine étape est de trouver un producteur pour le réaliser :+).

Le court-métrage est encore aujourd'hui un moyen incontestable pour rencontrer un producteur et le convaincre de donner la chance à un jeune réalisateur.

Quant à ceux qui ont choisi la voie du long métrage, cela va demander encore quelques heures d'écriture pour aboutir à la fin d'un traitement qui pourra être envoyé à des producteurs.

Il est bien évidemment conseillé de profiter du réseau du CEFPP (notamment les apprenants de la formation d'écriture) pour créer un groupe de lecture voire un atelier de co-écriture.



ORGANISATION GÉNÉRALE

Les trois semaines consacrées au développement de projet démarrent par un atelier pitch où chacun présente son idée de scénario. Encadrés par un deuxième formateur, les stagiaires alternent la phase d'écriture individuelle à des exercices de créativité en atelier.

Le formateur référent rencontre quotidiennement les stagiaires, leur faire des remarques sur leur projet dans le but de les amener à le retravailler pour le prochain entretien.



METHODE PEDAGOGIQUE

Les trois semaines consacrées au développement de projet démarrent par un atelier pitch où chacun présente son idée de scénario. Encadrés par un deuxième formateur, les stagiaires alternent la phase d'écriture individuelle à des exercices de créativité en atelier.

Le formateur référent rencontre quotidiennement les stagiaires, leur faire des remarques sur leur projet dans le but de les amener à le retravailler pour le prochain entretien.



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	105 heures, soit 15 jours ou encore 3 semaines
Durée hebdomadaire :	35 heures : 8h30-12h30 - 13h30-16h30
Contact :	Tél : (+262) 693 43 42 88 (La Réunion) (+33) 1 40 30 22 35 (Paris)
Prix :	5 000 euros HT
Date des sessions :	Du 15 septembre au 3 octobre 2025



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET FORMATEURS

Directeur Général:	Michaël LEBLANC
Chargé de développement et du suivi des stagiaires Ile de la Réunion	Benjamin TRIBES
Chargée de développement et du suivi des intervenants Ile de la Réunion	Pauline BARAS LAGNIEZ, productrice artistique
Formateurs référents :	Guillaume LEVIL Scénariste
Intervenants :	Experts qualifiés et professionnels reconnus dans le secteur de l'audiovisuel et du cinéma de la Réunion ou en Visio.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Moyens pédagogiques :

Supports, ressources pédagogiques :
- Dossier de documentation propre à chaque intervenant.

Moyens techniques

Matériels, équipements techniques

- Salle avec télévision et lecteur DVD,
- Vidéoprojecteur

Modalités de suivi :

A l'issue de chaque semaine :

Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par les formateurs référents et le directeur pédagogique.

En fin de formation : pratiquée

Les stagiaires considèrent la méthode pédagogique pendant la formation.
Le Jury du CEFPP évalue les compétences des stagiaires.

Modalités d'évaluation :

A l'issue de la formation:

Les stagiaires auront un entretien individuel de 45 minutes sous forme de pitch (de 15 minutes maximum) puis de questions de la part de producteur concernant le projet

Le candidat devra commenter son projet de scénario développé dans le cadre de la formation et sera évalué sur les points suivants :

- Cohérence du projet : adéquation entre le projet du candidat et les connaissances acquises en formation.
- Clarté du pitch :
 - clarté pour décrire les personnages et les enjeux dramatique
 - capacité à défendre son projet, son point de vue, son style, de façon argumentée
 - capacité à respecter les consignes et à écouter les remarques du producteur

PROGRAMME DÉTAILLÉ

ATELIER DE DÉVELOPPEMENT DES PROJETS PERSONNELS

Cette troisième phase vise à mettre en application les principes de dramaturgie appris lors de la première partie, utiliser les outils de l'IA pour amorcer son projet et être accompagné dans le développement d'un projet de fiction.

Sous la supervision du formateur référent, chaque participant bénéficie d'un suivi personnalisé et d'un travail en atelier collaboratif.

Objectifs de l'atelier

Les stagiaires auront pour but de produire :

- Soit un traitement (voire une continuité dialoguée) d'un court-métrage.
- Soit un synopsis détaillé d'un long-métrage, accompagné d'une note d'intention et, selon l'avancement du projet, de séquences dialoguées.

Déroulement de l'atelier :

Méthodologie :

1. Ateliers collaboratifs :

*Échanges entre participants pour stimuler la créativité et partager des idées.
Discussions autour des projets afin de détecter les forces et les faiblesses.*

2. Écriture individuelle :

*Temps dédié à l'écriture personnelle pour avancer sur son scénario.
Entretiens personnalisés pour résoudre des blocages spécifiques*

L'atelier se structure en plusieurs phases progressives :

1. Définition du projet et mise en place des bases :

• Cahier des charges dramaturgique

Chaque stagiaire remplit un guide pour définir :

- L'intention d'auteur : Définir pourquoi ce projet est important pour l'auteur et le message qu'il souhaite transmettre au public.

- Le sujet : Identifier le thème principal du projet (par exemple, la résilience, l'amour, ou le pouvoir).

- Le point de vue : Déterminer le regard spécifique porté par l'auteur sur le sujet (par exemple, optimiste, critique ou introspectif).

- Les bases de l'intrigue : Définir les personnages principaux et secondaires. Clarifier les enjeux, obstacles et conflits auxquels ils feront face. Esquisser la transformation ou l'évolution des personnages au cours du récit.

• Atelier collectif :

Chaque participant présente son projet dans un cadre interactif.

Retours constructifs : Les autres stagiaires et le formateur commentent les forces et axes d'amélioration des projets.

2. Affinement progressif du projet

• Entretiens individuels :

Un suivi personnalisé permet à chaque stagiaire de peaufiner :

- L'intention de l'auteur et le message du film : Clarification des motivations personnelles, identification d'un angle original pour capter l'attention du public.

- La caractérisation des personnages :

Création de biographies complètes pour les personnages.

Analyse approfondie de leurs conflits internes et externes.

Définition d'arcs narratifs solides qui traduisent leur transformation au fil de l'histoire.

La progression dramatique et la structure narrative :

- Rédaction d'un plan structuré, étape par étape, incluant les moments clés (élément déclencheur, climax, résolution).

- Intégration de sous-intrigues pour enrichir le récit.

3. Validation finale :

• Préparation d'une présentation complète :

- Mise en forme professionnelle du projet : rédaction d'un synopsis, d'une note d'intention et d'un séquençier clair.

- Entraînement au pitch : synthétiser son projet en quelques minutes de manière percutante et captivante.

• Soutenance devant un producteur :

- Évaluer la faisabilité et l'originalité du projet.

- Recevoir des retours constructifs du producteur et du formateur pour préparer les prochaines étapes.

Thèmes abordés durant l'accompagnement :

1. Analyse globale du projet

• Origine et genèse du projet : Identifier ce qui a inspiré l'idée initiale (une expérience personnelle, un événement marquant, un livre, etc.).

• Sources d'inspiration et pertinence du sujet : S'assurer que le thème choisi est actuel et engageant.

• Impact potentiel sur le public : Déterminer les émotions ou réflexions que le projet doit susciter.

2. Choix et caractérisation des personnages

• Définition des rôles :

- Protagoniste : héros principal qui porte l'histoire.

- Antagoniste : force opposée qui génère les conflits.

- Personnages secondaires : enrichir l'intrigue et compléter l'univers.

• Conflits internes et externes :

- Interne : dilemmes personnels ou moraux.

- Externe : obstacles liés à l'environnement ou à d'autres personnages.

• Psychologie et singularité : S'assurer que chaque personnage est unique, crédible et complexe.

3. Construction dramatique et structuration du scénario :

• Identification des conflits centraux :

- Définir un enjeu clair et un conflit captivant pour maintenir l'intérêt du spectateur.

• Structuration des nœuds dramatiques :

- Établir des obstacles croissants, des péripéties marquantes et une montée en tension jusqu'au climax.

• Élaboration du séquençier : Détailler scène par scène le déroulé de l'histoire, en vérifiant la cohérence narrative.

4. Dialogues et langage cinématographique :

• Spécificité des dialogues pour le cinéma :

- Éviter les dialogues explicatifs au profit du sous-texte et de l'implicite.
- Fluidité et rythme : Donner un style naturel et percutant aux échanges entre personnages.
- Dialogue et image : S'appuyer sur les images pour raconter l'histoire, les dialogues venant compléter les actions.

■ Validation finale et présentation devant un professionnel

Pour clore l'atelier, chaque stagiaire présente son projet face à un producteur de fiction en présence du formateur référent.

Objectif : Évaluer l'avancée du développement en analysant :

- La structure dramatique.
- La force et la cohérence des personnages.
- La qualité des dialogues.

Modalités d'évaluation

- Suivi personnalisé par le formateur référent (coaching).
- Soutenance du projet face à un producteur de long métrage.



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

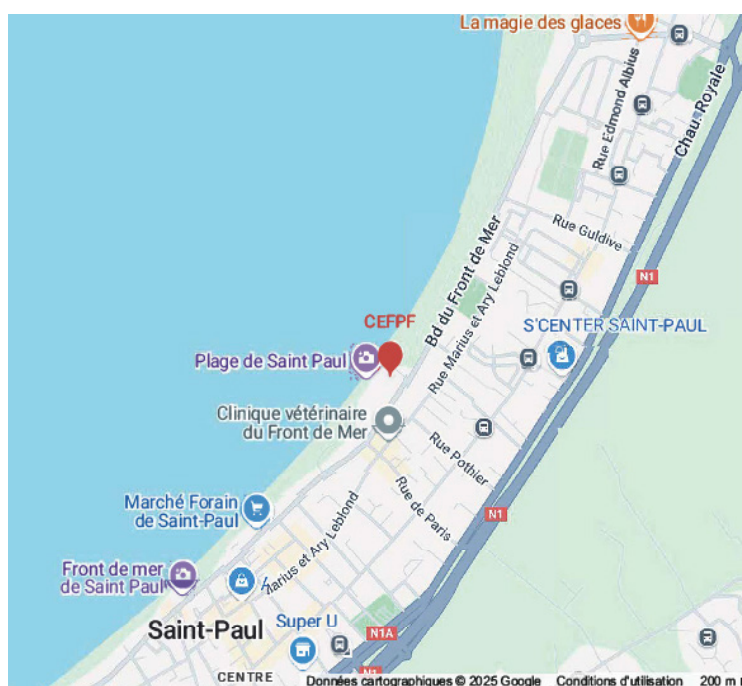
V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.



CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



LIEU DE FORMATION

CREPS de la Réunion - Site de Saint Paul

47 boulevard du front de mer
97 460 Saint Paul

POUR S'INSCRIRE

La Réunion : 06 93 43 42 88

Paris : (+33) 1 40 30 22 35

www.cefppf.com - info@cefppf.com

www.cefppf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 <https://www.facebook.com/cefppf.centredeformation>

Le CEFPPF dispose, au CREPS, de salles accessibles aux personnes en situation de handicap.